

Mode d'emploi de l'application Internet BAU/RegBL

Pour les services d'enquête de la statistique
de la construction



IMPRESSUM

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)
Complément d'information: RegBL Hotline 0800 866 600, baustatistik@bfs.admin.ch
Réalisation: Section bâtiments et logements, Office fédéral de la statistique
Diffusion: Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel
Numéro de commande: 610-0300
Prix: gratuit
Série: Statistique de la Suisse
Domaine: Construction et logement
Langue du texte original: Allemand
Traduction: Office fédéral de la statistique (OFS)
Rédaction/Mise en page: Linaxis SA, CH-6340 Baar
Copyright: OFS, Neuchâtel 2003, la reproduction est autorisée – sauf à des fins commerciales – si la source est mentionnée
ISBN: 3-303-09113-7

Table des matières

1	L'essentiel en bref	4
1.1	Généralités	4
1.2	Remarques sur le mode d'emploi	4
1.3	Remarques sur l'application	4
2	Les différents menus	5
2.1	Menu [Statistique de la construction]	5
2.2	Menu [Projet de construction]	5
2.3	Menu [Bâtiment]	5
2.4	Menu [Export]	5
3	La saisie de projets, de bâtiments et de logements	6
3.1	Remarque préalable	6
3.2	Les projets	6
3.2.1	La saisie de nouveaux projets	6
3.2.2	La mise à jour de projets ouverts	6
3.3	Les nouvelles constructions	6
3.3.1	La saisie de nouvelles constructions	6
3.4	Les transformations et les démolitions	7
3.4.1	La saisie de transformations et de démolitions	7
4	Clôture de la statistique de la construction	10




Actualiser

Votre ordinateur et votre serveur Internet gardent en mémoire les pages que vous avez visitées en dernier afin de les faire réapparaître plus vite. Pour obtenir la page d'accès actualisée, nous vous conseillons de la rafraîchir régulièrement, en utilisant la fonction Internet-Explorer **<Actualiser>** ou la combinaison CTRL+F5 sur le clavier.

1.1 Généralités

- On accède à l'application Internet via l'adresse **www.housing-stat.ch**.
- Le mode d'emploi Bau/RegBL complète l'aide en ligne de l'application et en explique les emplois les plus importants.
- Vous pouvez obtenir de plus amples informations par téléphone au numéro 0800 866 600 ou par e-mail à l'adresse **baustatistik@bfs.admin.ch**.
- Les communications telles que d'éventuelles mises hors service seront publiées sur la page d'accès de **www.housing-stat.ch**.

1.2 Remarques sur le mode d'emploi

- Les points les plus importants sont toujours indiqués dans la colonne de gauche. 
- Les menus sont indiqués au moyen de crochets **[]**, les fonctions au moyens des signes **< >** et les boutons au moyen des traits verticaux **||**.
- Le terme «projet» vaut pour «projet de construction».



1.3 Remarques sur l'application

- En entrant, les menus suivants sont à disposition: **[Menu principal]**, **[Statistique de la construction]¹⁾**, **[Projet de construction]**, **[Bâtiment]**, **[Export des données]**, **[Commune]**, **[NPA]**, **[Rues]**, **[Aide principale]**
- L'aide en ligne contient de plus amples informations. Vous pouvez les obtenir soit au moyen du menu **[Aide principale]** (informations sur l'ensemble des menus et des fonctions), soit au moyen de la fonction **<Aide>** (informations sur le menu sélectionné).
- En plaçant le curseur sur l'intitulé d'un champ de saisie (un point d'interrogation apparaît avec le curseur) et en appuyant sur le bouton gauche de la souris, vous obtiendrez une description détaillée du champ sélectionné.
- Pour sortir correctement de l'application BAU/RegBL, il faut utiliser la fonction **<Logout>**, faute de quoi votre accès sera bloqué pendant 30 minutes.

1) Le menu **[Statistique de la construction]** n'est disponible qu'à la fin de l'année (généralement de décembre à janvier) pour clôturer la statistique annuelle de la construction et des logements.



La saisie à la fin de l'année – menu **[Statistique de la construction]**

Lorsque les dates et le total des coûts du projet de construction sont saisis, le champ Etat du projet n'a pas besoin d'être complété et la répartition des coûts d'investissement peut être calculée automatiquement. Compléter et tester les données des projets et des bâtiments.



La saisie pendant l'année – menu **[Projet de construction]**

Saisie des dates du projet de construction (demande de permis de construire, permis de construire délivré, début des travaux, fin des travaux) et du total des coûts du projet de construction.

En saisissant les données concernant les bâtiments et les logements dans le menu **[Projet de construction]**, vous avez l'assurance que chaque bâtiment est lié à un projet.

2.1 Menu **[Statistique de la construction]**

- Le menu **[Statistique de la construction]** est activé à la fin de l'année, afin d'effectuer la clôture de la statistique annuelle de la construction et des logements pour l'année d'enquête.
- A la fin de l'année, on effectue le traitement des projets ouverts (issus des années précédentes) et nouveaux (enregistrés dans l'année en cours) en complétant l'état du projet et la répartition des coûts d'investissement.
- La fonction **<Tester>** et le bouton **|Calculer|** de la Répartition des coûts d'investissement sont activés.

2.2 Menu **[Projet de construction]**

- Le menu **[Projet de construction]** est actif pendant l'année après la clôture de la statistique annuelle de la construction.
- Dans le menu **[Projet de construction]**, on traite pendant l'année les projets ouverts et les nouveaux projets de construction de même que les bâtiments et logements qui sont liés.
- Dans le menu **[Projet de construction]**, les champs Etat du projet et Répartition des coûts d'investissement ainsi que la fonction **<Tester>** ne sont pas disponibles.
- Le menu **[Projet de construction]** vous permet à l'aide du bouton **|Bâtiment|**, d'accéder directement au masque de saisie à partir duquel vous pouvez ajouter de nouveaux bâtiments ou mettre à jour les bâtiments existants (et de même avec les boutons **|logements|** et **|entrées secondaires|**).

2.3 Menu **[Bâtiment]**

- Le menu **[Bâtiment]** permet la recherche de bâtiments au moyen, par exemple, de l'EGID, de la désignation de la rue ou du numéro de parcelle.
- Dans le menu **[Bâtiment]**, vous pouvez saisir les nouveaux bâtiments et modifier ceux déjà existants.
- Le menu **[Bâtiment]** conduit directement aux sous-menus **[Logements]** et **[Entrées secondaires]**, dans lesquels vous pouvez saisir et modifier les données.
- Le menu **[Bâtiment]** permet de retourner aux menus **[Projet de construction]** et **[Statistique de la construction]** s'il existe un lien ou si un lien a été établi entre le bâtiment et un projet.

2.4 Menu **[Export des données]**

- Dans ce menu, vous pouvez exporter des données concernant des projets de construction, des bâtiments et des logements ainsi que les listes d'adresses et de rues, pour les traiter dans un autre programme (voir l'aide pour l'exportation en ligne des données dans le menu).
- Les communes souhaitant télécharger des données pour l'harmonisation des registres des habitants utiliseront, dans ce menu, l'option «Export Type E (incl. logements)».

La saisie de projets, de bâtiments et de logements



Dossier de construction – menu [Projet de construction]

C'est un critère de sélection supplémentaire dans le menu [Projet de construction]. Il permet d'écarter de la liste des résultats les projets qui, soit sont clos, soit ne sont plus nécessaires au service d'enquête pour le traitement actuel.

L'indication «en traitement» apparaît comme affichage standard. Tous les projets devant être traités durant l'enquête actuelle apparaissent dans le menu [Statistique de la construction].

3.1 Remarque préalable

La saisie et la mise à jour de projets, de bâtiments et de logements ainsi que la mise à jour des projets ouverts sont, sur le fond, identiques dans les menus [Projet de construction] et [Statistique de la construction]. Seuls les champs Etat du projet et Répartition des coûts d'investissement sont actifs uniquement dans le menu [Statistique de la construction]. Les illustrations en pages 8 et 9 montrent comment il faut saisir les nouvelles constructions, les transformations et les démolitions (bâtiments à but d'habitation à saisir pour la première fois et déjà liés).

3.2 Projets

3.2.1 La saisie de nouveaux projets (bâtiment et génie civil)

La saisie de nouveaux projets suit le schéma suivant:

1. Accès via le menu [Projet de construction] ou le menu [Statistique de la construction].
2. <Ajouter>.
3. Saisie complète des données.

3.2.2 La mise à jour de projets ouverts (bâtiment et génie civil)

La mise à jour des projets ouverts (nouvelle construction, transformation et démolition) suit le schéma suivant:


1. Accès via le menu [Projet de construction] ou le menu [Statistique de la construction].
2. <Rechercher>: saisie d'un critère de recherche (par ex. année dans le champ numéro de projet OFS) et |Exécuter|.
 - |Exécuter| directement, sans saisie d'un critère de recherche, permet d'afficher tous les projets actuellement en traitement.
3. Choix d'un projet: cliquer sur un projet (No de projet OFS) dans la liste.
4. Saisie complète des données.
5. <Choisir> permet d'afficher à nouveau la liste sélectionnée.
6. <Actualiser> affiche le nouvel état de la liste.
7. |Suivant>>| et |<<Précédent| permettent d'avancer et de reculer dans la liste (paging).



Les bâtiments faisant l'objet d'une transformation/rénovation ou d'une démolition sont déjà saisis dans le RegBL. Dans le cadre du recensement de la population de l'an 2000, tous les bâtiments à but d'habitation ont été intégrés dans le RegBL. Après cette date les bâtiments sont saisis en relation avec le relevé de la statistique de la construction.



La recherche de bâtiments – menu **Bâtiment**

Pour la recherche d'un bâtiment par l'adresse, indiquez la désignation de la rue dans le champ «Rue». Si vous n'indiquez, par exemple pour rechercher la Rue de la Gare, que le mot «gare», vous pouvez faire apparaître, en cliquant sur le bouton , toutes les rues dont la désignation comporte le mot «gare». Cliquez alors sur la rue recherchée et elle viendra s'afficher dans le champ «Rue». En cliquant sur le bouton **Exécuter**, vous parvenez à la liste des résultats.

Pour la recherche d'un bâtiment par le numéro de parcelle, indiquez ce dernier dans le champ «Numéro de parcelle», puis, en cliquant sur le bouton **Exécuter**, vous parviendrez à la liste des résultats.

Le dernier critère de recherche utilisé reste enregistré dans le masque de recherche; il peut être effacé en pressant sur le bouton **Reset** et remplacé par un autre critère de recherche.

3.3 Nouvelles constructions

En principe, tous les bâtiments à but d'habitation doivent être saisis.

3.3.1 La saisie de nouvelles constructions

La description ci-après part de l'idée qu'un projet s'y rapportant est ouvert et que vous voulez saisir un nouveau bâtiment ou de nouveaux logements. Si vous n'avez entré encore aucun projet s'y rapportant, vous devez le faire avant toute chose (voir le chapitre 3.2.1).

L'accès se fait par le projet de construction. En cliquant sur le bouton **I>> Bâtiment**, vous parvenez directement au masque de saisie qui comporte déjà les indications concernant le projet, le numéro officiel de dossier et le numéro de parcelle. Complétez et enregistrez les indications manquantes. Pour ajouter d'autres bâtiments, utilisez la fonction **<Ajouter>**. En cliquant sur le bouton **I>> Logements**, vous parvenez au masque prévu pour saisir les nouveaux logements. Certaines données, par exemple celle ayant trait à la présence d'une cuisine ou l'indication que le logement est habité en permanence, sont préalablement indiquées, mais elles peuvent être modifiées. Pour les bâtiments de plusieurs logements, nous recommandons de remplir si possible le champ de saisie «Situation sur l'étage» (par ex. exposition au nord, au sud, à gauche, au milieu, etc.). Il sera ainsi beaucoup plus facile de distinguer les logements.

3.4 Transformations/rénovations et démolitions

Toutes les transformations entraînant une modification dans les données du bâtiment ou des logements, comme par exemple un changement de système de chauffage, la fusion de logements ou une variation du nombre de pièces, etc., doivent être saisies.

Les rénovations à ne pas saisir sont celles pour lesquelles on ne prévoit aucune modification du bâtiment ou des logements, comme par exemple la pose d'une antenne parabolique, d'un balcon, d'une cheminée.

3.4.1 La saisie de transformations et de démolitions

L'accès se fait par le projet de construction. En cliquant sur le bouton **I>>Bâtiment**, vous parvenez directement au masque de recherche dans lequel le numéro de parcelle saisi dans le projet de construction est proposé en sélection.

Si vous voulez utiliser un autre critère de recherche, vous pouvez par ex. indiquer la désignation de la rue ou le numéro de maison. Si vous cliquez sur le bouton **Exécuter**, vous parviendrez au(x) bâtiment(s) recherché(s). En cliquant sur le bouton **Lier**, le bâtiment sera lié au projet de construction. Les données concernant le bâtiment et les logements peuvent maintenant être modifiées. Dans le champ «Rénovation», il faut indiquer l'année de transformation/rénovation. En cliquant sur le bouton **Délier**, on peut supprimer le lien entre le projet et le bâtiment.

Les bâtiments faisant l'objet d'une démolition sont recherchés et ensuite liés au projet de la même façon que ceux qui font l'objet d'une rénovation. Pour saisir la démolition d'un bâtiment, il suffit d'indiquer l'année de démolition.

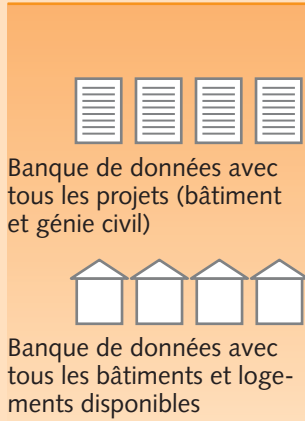
Schéma de saisie et de traitement de nouvelles constructions

Situation de départ

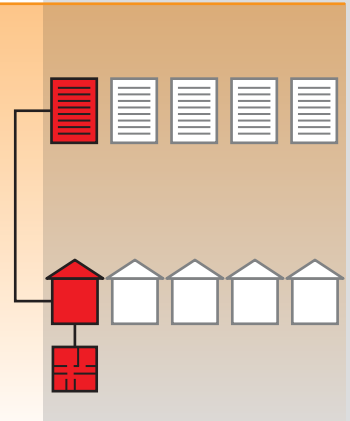
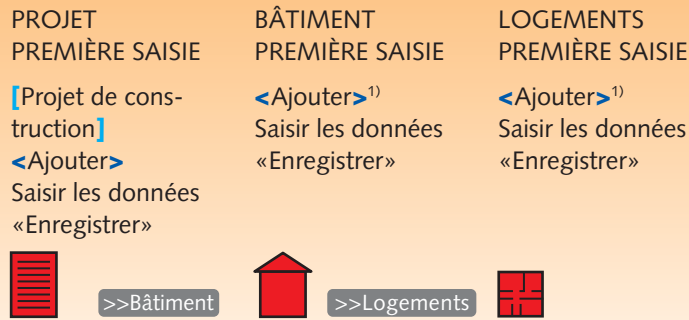
Processus de saisie

Résultat

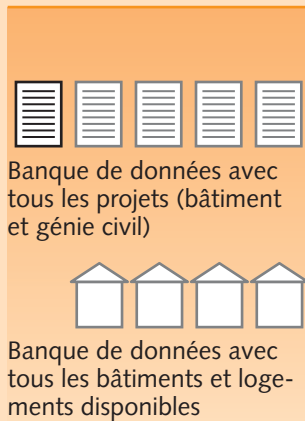
Nouvelle construction 1



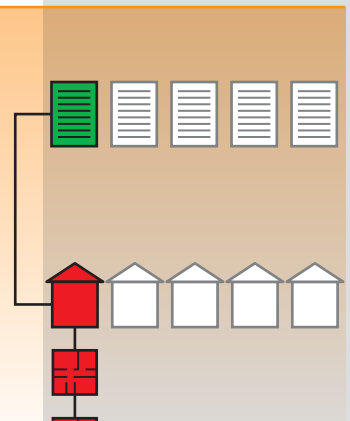
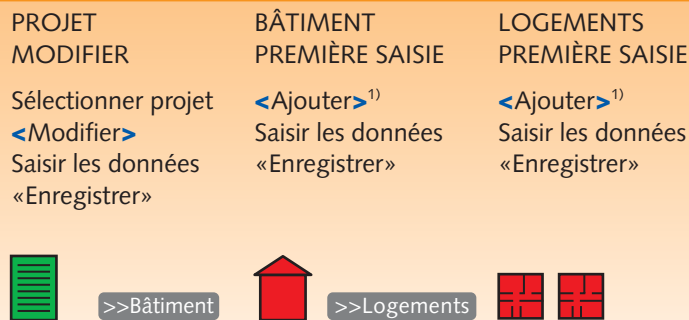
Saisie/Clôture d'un nouveau projet avec un nouveau bâtiment



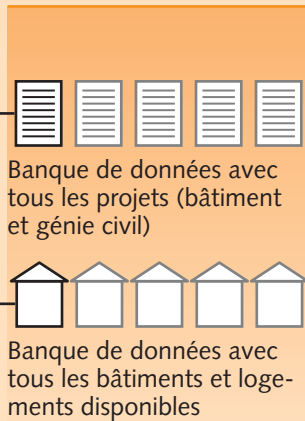
Nouvelle construction 2



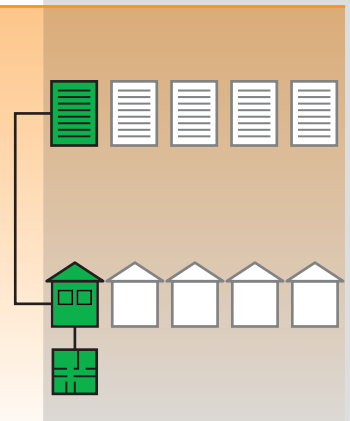
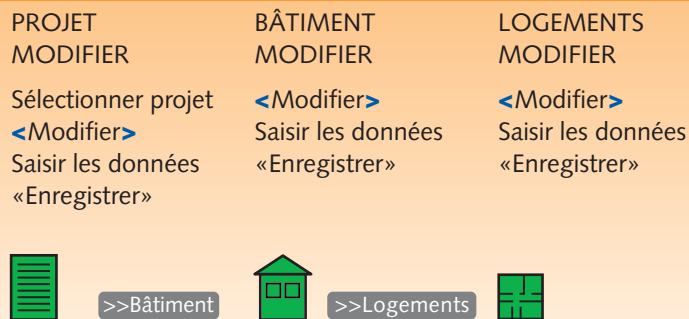
Clôture un projet existant avec ajout d'un nouveau bâtiment



Nouvelle construction 3



Clôture un projet existant avec un bâtiment



1) si le projet comporte plus d'un bâtiment/logement

- nouveau (projet/bâtiment/logement)
- projet
- existant (projet/bâtiment/logement)
- bâtiment
- modifié (projet/bâtiment/logement)
- logement

Schéma de saisie et de traitement de transformations/rénovations

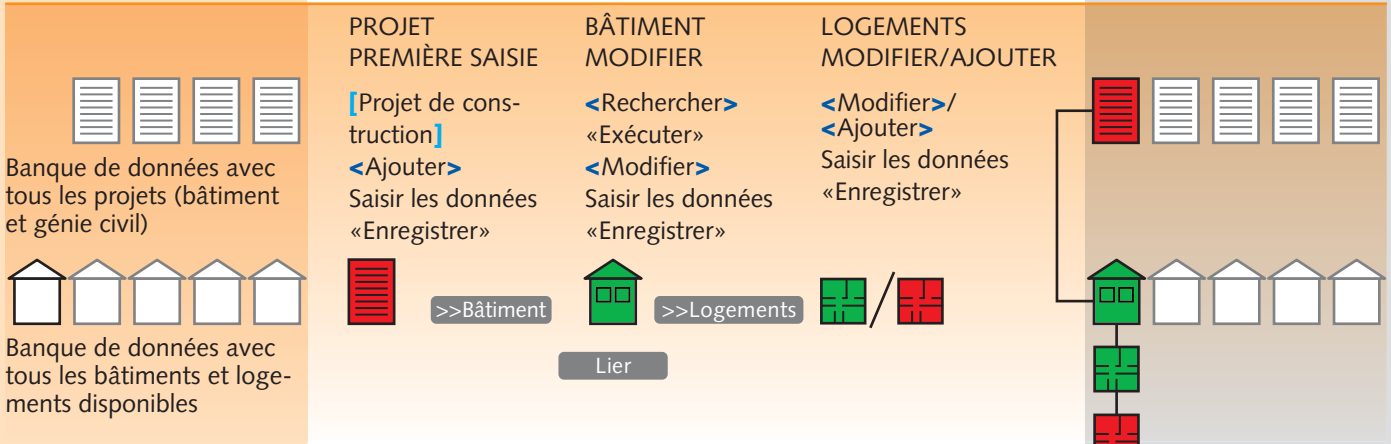
Situation de départ

Processus de saisie

Résultat

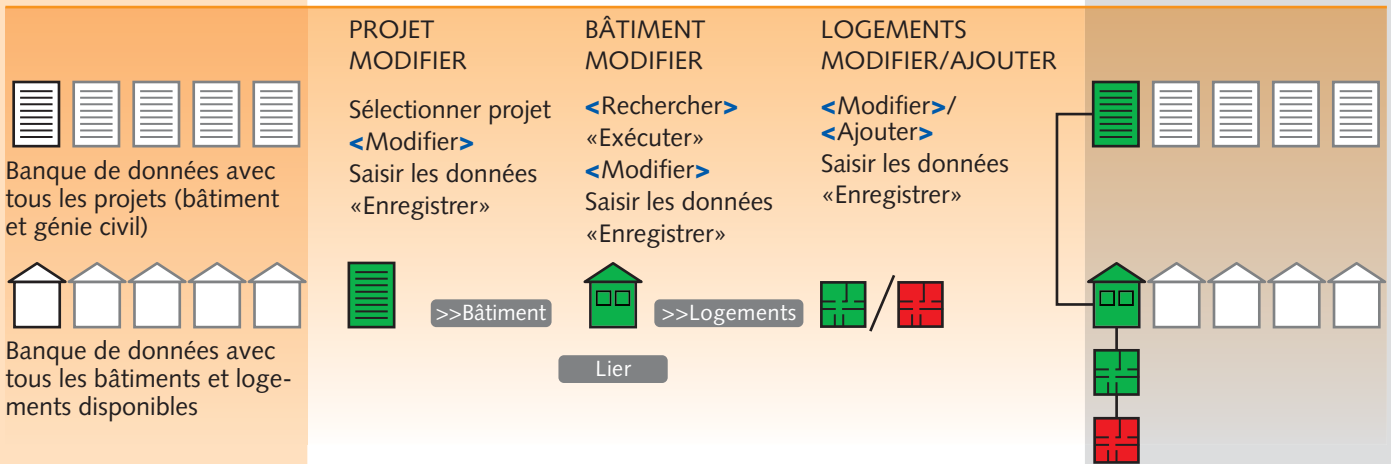
Rénovation 1

Saisie/Clôture d'un nouveau projet avec lien d'une transformation



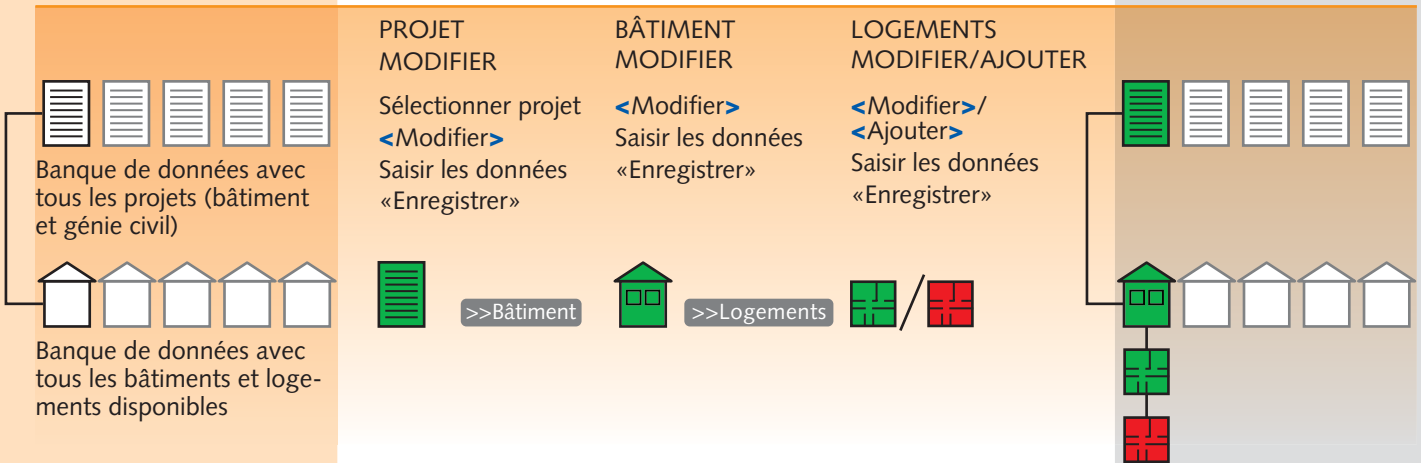
Rénovation 2

Clôturer un projet existant avec lien d'une transformation



Rénovation 3

Clôturer un projet existant avec transformation déjà liée



- nouveau (projet/bâtiment/logement)
- existant (projet/bâtiment/logement)
- modifié (projet/bâtiment/logement)
- ▣ projet
- ▤ bâtiment
- ▥ logement

Clôture de la statistique de la construction



Erreur BAU

L'annonce «erreur BAU» est affichée dans le champ Statut de plausibilité d'un projet de construction s'il subsiste des erreurs dans les indications concernant les logements, le bâtiment ou le projet. Consultez la fonction <Qualité>.

Si l'indication «sans erreur» est affichée dans le champ Statut de plausibilité, cela signifie que toutes les indications sont exemptes d'erreur.



Nous vous recommandons de saisir et de compléter au fur et à mesure l'état de vos projets de construction. Utilisez pour ce faire le menu [Projet de construction] et le bouton |Bâtiment|. Votre tâche sera ainsi allégée lors de la clôture de l'enquête suivante.

1. A la fin de l'année, vous recevez un e-mail qui vous invite à effectuer la clôture de la statistique annuelle de la construction et des logements. Pour ce faire, le menu [Statistique de la construction] est mis à votre disposition.
2. Saisissez toutes les données concernant les projets, ouverts ou nouveaux, ainsi que les bâtiments et les logements qui leur sont liés. Si vous avez déjà saisi ces données au cours de l'année, il ne vous reste qu'à entrer les données qui manqueraient encore.
3. Saisissez dans le menu [Statistique de la construction] les coûts d'entretien de l'administration et des entreprises publiques.
4. Après avoir effectué les étapes 2 à 3, pressez, dans le menu [Statistique de la construction], le bouton |Test des projets| pour déclencher le contrôle de la qualité de tous les projets. Cette opération prend quelques minutes.
5. Complétez et corrigez tous les projets présentant le statut «erreur Bau».



6. Lorsque tous les projets et les indications concernant les investissements sont exemptes d'erreur (champ sans erreur identique avec le nombre total de projets dans la rubrique Statistique), cliquez sur le bouton |Clôture d'enquête|. Un e-mail vous sera envoyé pour confirmer la clôture.
7. Si vous recevez un e-mail qui vous annonce qu'il y a encore des erreurs dans vos données, il vous faut répéter les étapes 5 et 6, et ce, jusqu'à ce que vous receviez le e-mail de confirmation mentionné à l'étape 6.
8. Si vous recevez un e-mail qui vous annonce que vous avez effectué avec succès la clôture, vous avez achevé le travail pour l'enquête actuelle.



Merci de votre collaboration!

Mode d'emploi de l'application Internet BAU/RegBL

Pour les services d'enquête de la statistique de la construction

Nouveautés – novembre 2004

L'application internet BAU/RegBL fait l'objet d'un développement et d'une mise à jour permanents. Un nombre croissant de services cantonaux et communaux utilisent les données du registre fédéral des bâtiments et logements pour l'accomplissement de leurs tâches administratives. Il est donc important que les données du RegBL soient correctes et d'une grande actualité.

L'OFS continue d'améliorer la qualité des données, en recourant à diverses sources. Pour les bâtiments annoncés dans le cadre de la statistique de la construction 2004, les exigences de qualité ont augmenté par rapport aux années précédentes.

Voici les principales nouveautés relatives à la qualité des données :

Indication de l'étage du logement

Jusqu'à présent, l'indication du «nombre de pièce» du logement était suffisante. Vous devrez désormais saisir «l'étage» où se situe le logement (nouvelles constructions et bâtiments transformés) pour clôturer la statistique de la construction 2004.

Numéro de parcelle et numéro officiel du bâtiment

En principe, le «numéro de parcelle» est obligatoire pour tous les bâtiments. Dans le cas où un numéro de parcelle n'a pas encore été attribué à un nouveau bâtiment, il est possible de désactiver temporairement l'erreur (ouvrir la liste <qualité> et cocher le champ prévu après le message d'erreur, puis appuyer sur le bouton **Envoyer**).

Pour les communes qui utilisent des numéros d'assurance cantonale ou d'autres numéros officiels de bâtiment, le même procédé peut être utilisé pour le champ «numéro officiel du bâtiment».

Adresse du bâtiment

L'adresse composée des champs «Rue» et «No d'entrée» doit être complète et univoque pour tous les nouveaux bâtiments et les bâtiments transformés pour clôturer la statistique de la construction 2004.

Mode d'emploi de l'application Internet BAU/RegBL pour les services d'enquête de la statistique de la construction

Nouveautés – novembre 2005

L'application web BAU/RegBL fait l'objet d'un développement et d'une mise à jour permanents. D'autre part, les travaux relatifs à l'harmonisation des registres des habitants sont en cours dans de nombreuses communes. Il est donc important que les données du registre fédéral des bâtiments et logements (RegBL) soient correctes et aussi actuelles que possible.

Les nouveautés suivantes ont été introduites dans l'application web BAU/RegBL pour la statistique de la construction 2005 afin d'apporter un soutien maximum aux contrôles des habitants dans leurs tâches relatives à l'harmonisation des registres :

Indication sur la situation du logement sur l'étage

Dans le masque de saisie des logements, le champ « *situation sur l'étage* » devient désormais obligatoire pour tous les logements d'un bâtiment dès que les champs « *étage* » et « *nombre de pièces* » ne permettent pas l'identification univoque des logements. Pour remplir le champ « *situation sur l'étage* », vous pouvez choisir une entrée dans une liste de termes prédéfinis ou saisir une désignation correspondant à votre propre systématique.

Nous vous recommandons de contacter votre contrôle des habitants pour définir le système selon lequel vous désignerez la situation des logements sur l'étage.

Saisie de la statistique de la construction pendant l'année

Dans le menu [projet de construction], vous pouvez continuer à saisir et à actualiser les projets de construction de votre commune après la clôture du relevé annuel de la statistique de la construction afin de réduire à un minimum la charge de travail pour le relevé de l'année suivante. Dans le menu [projet de construction], la fonction <tester> est désormais à votre disposition pour contrôler l'intégrité et la pertinence des données que vous avez saisies.

Si, en plus des indications relatives au projet, vous saisissez ou actualisez les dates des différentes étapes de réalisation du projet dans le menu [projet de construction] au cours de l'année, vous éviterez des travaux supplémentaires de saisie lors de la clôture de la statistique de la construction en fin d'année. En particulier, la répartition des coûts d'investissement sur différentes années peut être calculée automatiquement grâce aux dates enregistrées.

Mode d'emploi de l'application Internet BAU/RegBL

Pour les services d'enquête de la statistique de la construction

Nouveautés pour l'enquête 2007

Le registre, grâce à vos efforts, a beaucoup gagné en fiabilité. Il facilite les tâches légales et administratives à un nombre croissant de communes et de cantons. Dans un souci constant de qualité, voici quelques éléments qui permettront de poursuivre nos efforts communs.

- **Fonction <Imprimer>** : À l'aide de la fonction <Imprimer> dans le menu [Bâtiment] vous pouvez imprimer les données relatives à un bâtiment. Sur la même page figureront les informations concernant le/les logement(s) saisi(s) dans ce bâtiment.
- **Menu [Mutebox]** : Pour vérifier l'état des traitements réalisés par l'OFS, et pour éviter d'envoyer plusieurs fois le même message, vous pouvez consulter le menu [Mutebox] qui vous informe sur les messages qui nous sont parvenus pour votre commune.
- **Menu [Logement]** : Vous pouvez dorénavant faire directement une recherche sur les logements en cliquant sur le menu [Logement].
- **Fonction <Assistant>** : La fonction <Assistant> a pour but de vous faciliter le travail lors de la saisie d'un nouveau projet de construction concernant plusieurs bâtiments et logements identiques. Vous pouvez accéder à cette fonction en cliquant dans le menu [Statistique de la construction], puis le bouton [Projets] et la fonction <Ajouter>, puis la fonction <Assistant>. Ou bien, en cliquant dans le menu [Projet de construction], la fonction <Ajouter>, puis la fonction <Assistant>.



- **Entrée du bâtiment et entrée du logement** : Chaque bâtiment doit avoir au minimum une entrée. Si un bâtiment a plusieurs entrées, celles-ci doivent être créées à partir du masque « Bâtiment-Consultation » à l'aide du bouton [Entrées secondaires]. Si un logement a une entrée individuelle, ou n'est accessible que par une entrée individuelle, il est possible d'attribuer au logement l'entrée de bâtiment correspondante.

À cette adresse se trouvent plusieurs documents utiles pour les utilisateurs de l'application. : <http://www.housing-stat.ch/fr/benutzerhilfen.html>. Des fiches explicatives pour des thèmes spécifiques sont mis à jour de manière continue à la page suivante : http://www.housing-stat.ch/fr/benutzerhilfen_Merk.html.

Mode d'emploi de l'application Internet BAU/RegBL

Pour les services d'enquête de la statistique de la construction

Nouveautés pour l'enquête 2008

Le registre, grâce à vos efforts, continue à gagner en fiabilité. Il facilite les tâches légales et administratives à un nombre croissant de communes et de cantons. Il sert également de base pour les statistiques de la construction et du parc immobilier helvétique.

Dans le cadre de l'harmonisation, les contrôles des habitants doivent disposer des EGID/EWID actuels, pour cette raison le rythme d'enquête va passer d'annuel à trimestriel. L'année 2009 sera une période de transition.

Janvier 2009 :

Ce qui reste inchangé : Le relevé des données pour l'année d'enquête 2008 se fera sur un mode annuel jusqu'au 13 février. L'interface de l'application BAU de l'OFS reste la même.

Ce qui change :

- Les caractères à saisir sont similaires à ceux du futur relevé trimestriel des données. Le masque de saisie est donc légèrement modifié.
- La répartition des coûts des projets ne doit plus être saisie, elle est calculée par le biais des dates de début et de fin des travaux. Seul le total doit être renseigné.
- La progression du projet est suivi par les dates (Date de la demande de construire, Date du permis de construire, Date du début des travaux, Durée prévisionnelle des travaux, Date de la fin des travaux) qui au fur et à mesure de l'avancement du projet deviennent obligatoires.
- Sur le masque « projet de construction » le nombre de bâtiments (total et terminé) est différencié selon qu'ils sont à usage d'habitation ou non. Le champ « transformations » et « démolitions » (total et terminé) n'apparaît plus.
- Les nouveaux bâtiments comprenant des logements doivent être saisis dès le permis de construire délivré.

Juillet 2009 :

Ce qui change : une nouvelle application plus conviviale et plus rapide est mise en service. L'application permet de naviguer d'un menu à un autre, ce qui améliorera la rapidité. Le serveur sera également changé et sera plus fiable.

Septembre 2009 :

Ce qui change : un nouveau relevé des données sera initialisé, permettant ainsi de saisir les projets des 3 premiers trimestres de 2009. C'est une démarche facultative qui permet de préparer le passage au relevé trimestriel obligatoire en 2010.

Remarque :

À cette adresse se trouvent plusieurs documents utiles pour les utilisateurs de l'application. : <http://www.housing-stat.ch/fr/benutzerhilfen.html>. Des fiches explicatives pour des thèmes spécifiques sont mises à jour de manière continue à la page suivante : http://www.housing-stat.ch/fr/benutzerhilfen_Merk.html.